


## L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société



### **AXE 4 : Les effets de transfert de modèles d'un continent à l'autre** **Atelier 4.1. L'économie solidaire en Afrique**

► **Titre de la communication :**

Contribution à la coopération Nord/Sud à l'émergence de l'économie sociale et solidaire dans les pays du sud. Cas du projet IMDR en Algérie

► **Acronyme :**

[IMDR]

► **Auteurs :**

- Abdelkarim BESTANI  
(Laboratoire MCLDL, Université de Mascara)

- Mohamed BENATA  
(Laboratoire MCLDL, Université de Mascara)

- Mohamed HADJ AHMED  
(Laboratoire MCLDL, Université de Mascara)

## **Contribution de la Coopération Nord/Sud à l'émergence de l'Economie sociale et solidaire dans les pays du sud - Cas du projet IMDR en Algérie**

**M.BESTANI Abdelkarim**

Maître assistant université de  
MASCARA et membre au  
laboratoire MCLDL  
[kbestani@gmail.com](mailto:kbestani@gmail.com)  
TEL/FAX : 00213 45 80 41 66

**M.BENATA Mohamed**

Maître assistant université de  
MASCARA et membre au  
laboratoire MCLDL  
[mebenata@gmail.com](mailto:mebenata@gmail.com)  
TEL/FAX : 00213 45 80 41 66

**M.HADJ AHMED Mohamed**

Maître assistant université de  
MASCARA et membre au  
laboratoire MCLDL  
[mohamedhadjahmed29@gmail.com](mailto:mohamedhadjahmed29@gmail.com)  
TEL/FAX : 00213 45 80 41 66

### **Résumé :**

L'objectif de cet article est de montrer l'importance de la coopération Nord/Sud et son rôle dans la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance local. Cette démarche nous semble la plus adaptée pour la mise en place d'un environnement fiable pour l'émergence d'une économie sociale et solidaire dans les pays du Sud. Nous présentons une expérience de coopération algéro-espagnole à travers le projet (IMDR), qui avait pour but l'adaptation de la démarche européenne en matière du développement rural (LEADER) au contexte algérien.

Cette communication présente la méthodologie de mise en place de cette expérience, les actions réalisées dans ce cadre et l'évaluation de cette transposition. Nous asseyons ensuite de comprendre comment ces expériences de coopération Nord/Sud, peuvent être utiles pour transposer cette démarche dans le contexte algérien.

**Mots clés :** ONG, LEADER, coopération Nord/Sud, économie sociale et solidaire, IMDR, CERAI.

## **Introduction :**

Pour que l'économie sociale et solidaire puisse exister, il faut la mobilisation de l'Etat et d'autres acteurs principalement les mouvements sociaux qui lui préparent un environnement fiable, la complètent et l'accompagnent. Il se trouve que, dans les pays du Sud, le rôle de l'Etat est très important dans la régulation, la définition et la mise en œuvre des politiques de développement.

Cependant, l'État n'est pas le seul intervenant capable de favoriser la légitimation et la reconnaissance de l'économie sociale. D'autres acteurs tels que les organisations non gouvernementales internationales (ONG) peuvent y contribuer également. En effet, les ONG, grâce à l'outil de la coopération internationale dont elles disposent, et dans le cadre de leur recherche d'une plus grande solidarité et d'une plus authentique démocratie, peuvent contribuer à la mise en place graduelle de l'économie sociale.

Notre travail consiste à étudier la coopération Nord/Sud comme un facteur qui favorise l'émergence de l'économie sociale et solidaire dans les pays du Sud. Cela nous permet de faire un essai de synthèse sur l'histoire de l'économie sociale et solidaire, et de vérifier ainsi l'hypothèse suivante : le constat de départ de toute initiative de développement au sud n'est pas la pauvreté mais plutôt le manque d'organisations et de groupes communautaires, d'où le fait que l'adoption d'une nouvelle gouvernance misant sur le local et l'économie sociale plutôt que sur l'économie de marché néolibéral est devenue une condition sine qua non du développement (Favreau, 2005).

## **Typologie des ONG :**

Les ONG du Nord avaient établi des liens avec les populations du Sud et avec des groupes locaux naissants (Guilhot, 2000; Sagasti et Alcalde, 1999; Guichaoua, 1997). Ensemble et en collaboration avec les institutions onusiennes, les ONG du Nord et du Sud ont encouragé l'expression des aspirations des populations locales et ont contribué à l'émergence et à la consolidation des milieux associatifs dans les pays du Sud. C'est dans ce contexte que, d'une part, les ONG du Sud ont débuté leur collaboration avec les ONG du Nord et, d'autre part, qu'elles ont mis conjointement en œuvre un projet commun avec les ONG du Nord.

L'implication des ONG dans les pays Sud date de plus d'une trentaine d'années et, dans les pays du nord, les ONG ont vu le jour depuis plusieurs décennies.

De façon générique, les ONG sont des organisations privées, non gouvernementales et à but non lucratif. Elles s'interviennent dans tous les domaines de la société, mais celles qui nous intéressent sont plus spécifiquement celles en lien avec le secteur de la coopération internationale. Depuis les années 1990, ces organisations sont de plus en plus présentes dans les formes politiques nationales et internationales, et leur popularité a éveillé l'intérêt du public, des entreprises et des gouvernements ainsi que des milieux universitaires.

Plusieurs auteurs se sont penchés sur l'étude des ONG et ont proposé une série de classifications basées sur les caractéristiques des fondateurs (Korten, 1990), sur les caractéristiques organisationnelles (Salomon et Anheier, 1992) ou encore sur les liens entre les ONG, les gouvernements et le marché (Holmén et Jirström, 1994).

(Fowler, 2002) établit le concept d'un "quatrième secteur", exclusif aux ONG, lequel se situe à l'interface de la société civile, du marché et de l'Etat. Dans cette vision, les ONG jouent un rôle catalyseur des actions sociopolitiques au niveau local et, au niveau international, elles assument l'articulation des réseaux de la société civile (Fowler, 2002).

Pour sa part, (Carroll, 1992) répond particulièrement à cette problématique en proposant une typologie qui tient compte du travail sociopolitique des ONG ainsi que leur relation avec des groupes de bases locaux.

### **Les ONG, l'économie sociale et l'économie solidaire:**

Comme l'expliquent (Lévesque et Mendell, 1999), l'économie sociale est à la fois une pratique ancienne et une approche théorique. L'économie sociale désigne depuis le XIX<sup>e</sup> siècle trois pratiques économiques spécifiques : il s'agit des associations, des mutuelles et des coopératives (Desroches, 1983). Constituées par des individus relativement exploités et exclus des transformations économiques et sociales, leur objectif est l'insertion de ses membres dans l'économie du marché dans le cas des coopératives (Vienney, 1982), l'entraide et les partenariats multiples avec les secteurs social et économique dans les autres cas (Desroches, 1983).

Théoriquement, l'économie sociale contribue à la démocratisation socioéconomique en transformant les besoins individuels en besoins collectifs et en facilitant l'insertion sociale par la création et le maintien de l'emploi (Lévesque et Ninacs, 1997 ; Lévesque et Mendell, 1999).

La solidarité en économie implique un projet économique, politique et social, porteur d'une nouvelle façon de faire la politique, sur la base de consensus et d'actions citoyennes.

L'économie solidaire a comme caractéristique propre celle de révéler les dimensions de l'économie qui ont été occultées jusqu'ici. Elle est destinée à transformer l'économie informelle et populaire en économie de droit commun et reconnaître le travail de reproduction réalisé principalement par les femmes.

L'économie solidaire a pour cadre un processus de développement qui comprend en même temps le local, le national et l'international ; l'urbain et le rural.

Selon Laville (1994), les coopératives et les mutuelles ont évolué vers une « forme particulière de société (s) de capitaux ». Les premières se sont centrées sur la production ou la consommation, les secondes sur les assurances et le secours. Les associations, quant à elles, conservent un objectif plus large que les autres. Au fil du temps, ces trois formes organisationnelles s'éloignent du globe politique au profit des activités économiques (Laville, 1994). Face aux clivages socioéconomiques actuels, les individus transforment et récupèrent les principes de bases de l'économie sociale. C'est ainsi que naît l'économie solidaire qui possède des caractéristiques distinctes de l'économie sociale à trois égards, soit des associés, des relations avec l'Etat et une dimension sociopolitique renouvelée.

En premier lieu, les organisations de l'économie sociale regroupent traditionnellement une catégorie d'acteurs (ouvriers, consommateurs, agriculteurs). Les organisations de l'économie solidaire, elles, associent différentes catégories d'acteurs, comme des usagers, des professionnels, et même des organisations locales. En second lieu, face à leur autonomie vis-à-vis de l'Etat, les acteurs de l'économie solidaire se voient partenaires de l'Etat dans l'exécution de plusieurs programmes sociaux et dans les instances de consultation visant la démocratisation de l'appareil étatique (Lévesque et Mendell, 1999).

Enfin, les acteurs de l'économie solidaire semblent partager une volonté réelle de s'inscrire dans la démocratisation de l'économie et dans la modernisation du secteur public et du secteur privé, ce qui les distingue des acteurs de l'économie sociale.

En corollaire, le concept de l'économie sociale nous aide à aborder la dimension socioéconomique des acteurs qui instrumentalisent l'économie dans un projet à finalité sociale. Le concept de l'économie solidaire, lui, nous permet de comprendre la dimension sociopolitique des acteurs qui contestent le développement basé sur la dérégulation du marché, au profit d'une vision plurielle des mécanismes d'enrichissement et distribution de richesse.

### **Coopération internationale: les relations Nord-Sud**

La coopération est un mode d'organisation sociale qui permet à des individus ayant des intérêts communs de travailler ensemble avec le souci de l'objectif général. Elle nécessite un certain degré de confiance et de compréhension. Dans son sens politique internationale, la coopération peut se définir comme : "une politique d'aide économique, financière, culturelle et technique, mise en œuvre à l'échelle internationale entre les pays industrialisés et les pays en développement".

Les relations entre les acteurs de la coopération internationale représentent un compromis différent durant trois périodes distinctes:

Durant les années 1960, les relations Nord-Sud sont caractérisées par l'imposition d'un modèle de développement inspiré par la réalité nord-occidentale et dominé par les théories de la croissance économiques et de la percolation de la richesse. Cette période prenait corps l'idée d'une aide davantage sélective, qui cible les pôles de développement ou encore les mégaprojets de développement : grands barrages, transfert de technologies de pointe, construction d'usine "clé en main"... etc.

La période des années 1970 et 1980 est caractérisée par le bouleversement de l'économie mondiale a cause de la crise de pétrole des années 1970, suivi de " la décennie perdue" fruit des programmes d'ajustement structurel. Les années 1980 se caractérisent spécifiquement par les remises en question des politiques de développement de l'ONU et par l'implantation des programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du Fond Monétaire International. Par ailleurs, les agences gouvernementales de coopération internationale, dont l'ACDI<sup>1</sup>, privilégient un rapprochement entre les donateurs et les

---

<sup>1</sup> Agence canadienne de développement international

bénéficiaires, acheminant l'aide au développement vers les pays du Sud par le biais des organisations de coopération internationales et des ONG, ce qui vaut à ces dernières une reconnaissance internationale pour leur travail auprès des populations laissées à elles-mêmes.

Cette période a connue aussi l'émergence et la consolidation de nouveaux acteurs du développement au Sud, particulièrement les ONG locales, composées de professionnels, jeunes diplômés et intellectuels. Le compromis entre les acteurs du Nord et du Sud se manifeste dans la naissance et la consolidation de leur collaboration, entre autres par le biais de l'apprentissage mutuel et de la complicité dans les actions d'éducation en matière de développement et de justice sociale, de lobbying, de contestation et de dissidence par rapport aux politiques gouvernementales (Favreau, 2000b ; Vakil, 1997 ; Smillie, 1995 ; Carroll, 1992).

Enfin, la période qui s'étend du début des années 1990 jusqu'à nos jours se caractérise par la mondialisation, qui constitue en une accélération sans précédent de l'échange de l'information, de capitaux, de biens et services. La mondialisation suscite ainsi une série de changements, dont l'un des plus importants est le passage d'un système bipolaire Etat-Marché à un système pluriel où l'on trouve l'Etat, le marché et la société civile.

Ainsi, depuis environ une décennie, se font jour de nouvelles approches visant le renouvellement de la coopération par l'économie sociale, par l'économie solidaire, visant à promouvoir l'auto-organisation des populations, à développer le dynamisme local (petites entreprises, coopératives, micro financements, prise en compte de l'apport des femmes, et des jeunes...), et à valoriser la contribution des différents acteurs sociaux. Car il est urgent d'apporter une alternative à l'économie néolibérale, de garantir l'équité, de promouvoir un partage plus égalitaire des ressources de la planète.

Dans ce contexte, on assiste de plus en plus à l'émergence de partenariats intra sectoriels et intersectoriels touchant les entreprises, les Etats et les organisations de l'économie sociale et de l'économie solidaire local, de même que les organisations de coopération internationales et les ONG en coopération internationale.

Les compromis entre les acteurs du Nord et du Sud pourraient être celui d'une relation partenariale, où les acteurs négocient, sur une base d'égalité, les termes de leur collaboration.

### **Les relations de partenariat en coopération internationale :**

Les organisations de coopération internationale et les ONG sont devenues des partenaires incontournables des gouvernements du Nord afin d'accélérer les efforts de démocratisation des pays en voie de développement, afin d'appuyer la constitution d'une société civile capable d'assumer un rôle légitime, associé au développement des populations locales, et afin de devenir un acteur important dans un scénario politique pluriel.

La survie des partenariats exige un engagement de part et d'autre, soudé par des éléments subjectifs tels que la confiance et le respect mutuel, et par des éléments objectifs comme les résultats communs et l'imputabilité partagée.

En fait, depuis une décennie, les acteurs du Nord et du Sud opèrent sur un mode de relation qui s'est imposé comme un nouveau modèle relationnel inspiré de l'expérience nord-occidentale, où la stabilité de la société démocratique a permis à plusieurs acteurs détenant différents niveaux de pouvoir et d'intérêt, de négocier et de joindre leurs forces dans un projet commun portant sur un objectif social (Lawrence et Phillips, 2004 ; Gray et Wood, 1991).

Pour mieux appréhender la thématique de la coopération Nord/Sud et l'émergence de l'Economie sociale et solidaire dans les pays du sud, nous avons opté pour l'expérience d'adaptation de la démarche européenne LEADER « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale » à la réalité algérienne dans le cadre de la coopération algéro-espagnole.

Avant de présenter l'expérience d'IMDR, il est important de revenir sur les expériences et la pratique du développement rural en Algérie.

### **Survol de l'expérience algérienne : de la démarche sectorielle à la nouvelle exigence du développement rural durable**

Depuis l'indépendance (en 1962), le secteur agricole en Algérie est passé par de nombreuses étapes de relance qui n'ont pas réellement conduit à une véritable amélioration de ses performances.

Les politiques agricoles de libéralisation des exploitations, qui ont été menées dans les années 80, n'ont pas réussi à sortir le secteur de la crise. Une crise accentuée dans les années 90 par le chômage, la pauvreté et l'exode rural dus à la violence de la décennie noire qui a provoqué des déplacements massifs de population (Thieux, 2010). Selon L'IDMC (Internal Displacement Monitoring Center), ces déplacements auraient touché plus d'un million et demi de personnes.<sup>2</sup>

C'est en juillet 2000, seulement, que le Programme National de Développement Agricole (PNDA) est adopté. Dans ce cadre des ressources financières considérable à hauteur de 40 milliards de DA par an réservées par le Fond National de Régulation du Développement Agricole (FNRDA), signe de la volonté politique d'apporter des solutions aux problèmes ayant freiné le développement d'un secteur aussi vital que celui de l'agriculture (Bouchetata, 2006). En 2002, le PNDA a été consolidé par une dimension rurale, devenu par la suite : Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Les principales finalités du PNDAR sont la revitalisation des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la promotion de l'artisanat et des métiers ruraux par la mise en œuvre de Projets de mise en valeur des terres par la concession objet d'un dispositif spécifique et des Projets de Proximité de développement Rural (PPDR) (Bouchetata, 2006).

---

<sup>2</sup> [www.internal-displacement.org](http://www.internal-displacement.org)

## **Instrumentation du développement rural et accentuation sur la coopération**

La pratique du développement rural en Algérie a été pendant long temps fondée sur la mobilisation de financements budgétaires engagés par des administrations publiques et utilisés de façon non optimale, et sur l'assistanat et les décisions techniques unilatérales.

Depuis 2005, l'Algérie s'est dotée d'une nouvelle Stratégie de Développement Rural Durable (SDRD) et d'une Politique de Renouveau rural (2006) qui interviendront sur la décennale 2005-2015. Les principes qui régissent la SNDR se fondent notamment sur l'intervention directe des populations rurales et de leurs organisations dans la résolution des problèmes auxquels elles sont confrontées grâce à leur participation active dans la mise en œuvre de leurs projets (Bessaoud, 2006).

Dans la même période, une accentuation de la coopération internationale en Algérie est enregistrée à travers plusieurs projets de développement notamment avec les agences de coopération internationale installées en Algérie.

La richesse de l'expérience européenne en matière de gouvernance locale du processus de développement intégré, a permis d'engager des apprentissages et des transferts d'approches pour l'amélioration du vécu de la population du Sud. Parmi les approches qui ont suscité le plus d'intérêt, l'approche participative territoriale, que l'Europe a moulu en une stratégie européenne : le LEADER, depuis 1991.

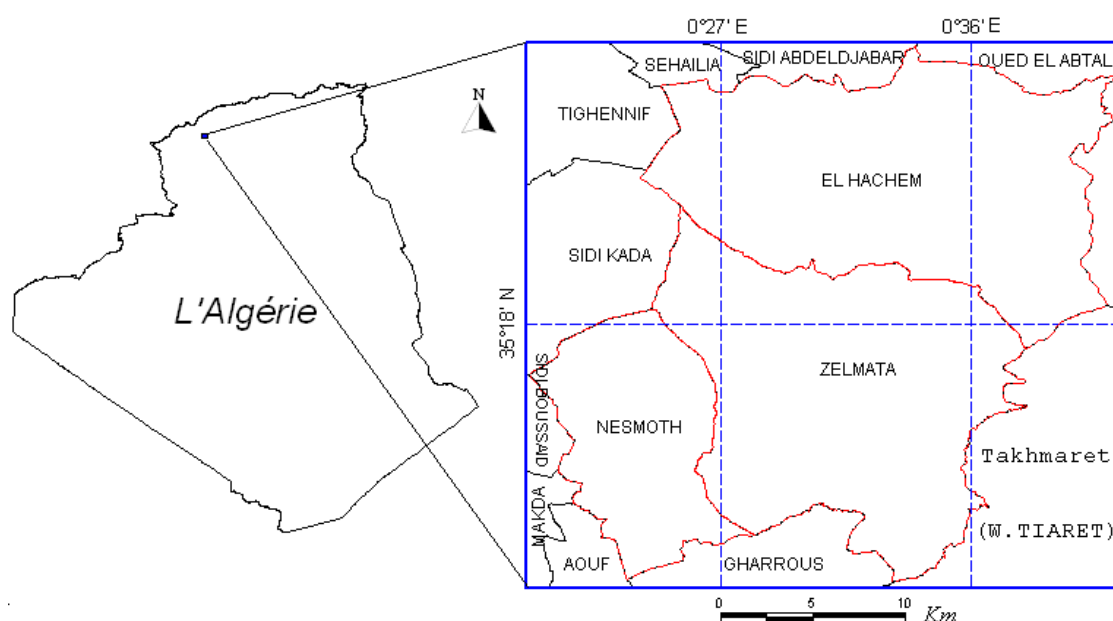
Dans le cadre de ses initiatives internationales et ses aides au développement, l'Europe (et plus précisément l'Etat espagnol) a accordé à l'Algérie une aide pour le développement agricole et rural sous forme de projet intitulé : Introduction d'un Modèle de Développement Rural dans la daïra de Hachem (IMDR). Son principal objectif était d'adapter la démarche LEADER au contexte algérien. C'était un projet de coopération algéro-espagnole, d'un budget réel de 1.244.563 €, financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et de Développement (AECID), et exécuté par l'ONG Espagnole Centre d'Etudes Rurales et de l'Agriculture International (CERAI) sur une période de 45 mois du 03/07/2006 (date du premier transfert de subvention) au 15/03/2010, date de la clôture du projet.

### **Hachem .... Un territoire menacé**

La Wilaya de Mascara est l'une des 48 Wilayas d'Algérie, située en zone tellienne au Nord Ouest de l'Algérie est subdivisée en 16 « Daïras » et 47 Communes sur une superficie globale de 5.941 km<sup>2</sup>. Le nombre d'habitants est d'environ 760.500, à raison de 128 hab /km<sup>2</sup>.



### Situation géographique de la daïra de Hachem



Source : « Diagnostic territorial ». Etude CERAI 2006

La daïra de Hachem, l'une des daïras de la wilaya de Mascara, est située à 37 km au sud-est du chef lieu de la wilaya. Elle est formée par trois communes : Zelamta, Nesmoth et Hachem. Le territoire est, géographiquement, écarté du reste de la wilaya. Il n'est accessible que par la Route nationale N°14 passant en limite des chefs lieux des trois communes composantes de la daïra, la plupart des douars ne sont accessibles que par des routes anciennes et des pistes.

La daïra est considérée comme l'un des territoires les plus pauvres de l'Algérie. Elle est fortement touchée par l'exode rural principalement né de l'insécurité installée durant les années 90 dans les territoires ruraux

Coté transport, le réseau de la daïra est parmi les réseaux les moins desservis. Un déficit important en moyens de transport public est enregistré. D'ailleurs, sur 66 licences de taxis offertes il n'y en a que 4 qui sont exploitées. La précarité et la faible densité (1,53 Km de route/Km<sup>2</sup>) du réseau routier sont parmi les causes les plus avancées pour justifier cette situation.

Les principaux revenus des ménages proviennent d'une activité agricole traditionnelle peu ouverte sur l'innovation et la diversification. Le niveau de formation dans les métiers de l'agriculture est très peu élevé. Le territoire n'enregistre aucune activité industrielle dans la daïra malgré les opportunités existantes dans le domaine agroalimentaire. Les jeunes subissent un taux de chômage particulièrement élevé qui les poussent à partir chercher du travail en ville. Le secteur informel est largement imposé sur tous les échanges commerciaux inter et intra territoire.

La situation des ressources naturelles est aussi alarmante. Le territoire est très nettement marqué par une désertification croissante accrue par les pratiques des agriculteurs

(pastoralisme sauvage et déforestation). D'autre part, la ressource en eau est fortement affectée : le potentiel hydrique (dont le seuil fixé par l'ONU est de 1000 m<sup>3</sup> par an et par habitant) s'élevait en moyenne en 2003 dans la daïra de Hachem à 346 m<sup>3</sup> par habitant.

Hachem est aussi un territoire relativement isolé en particulier au niveau de l'accès à l'information, puisque le nombre de lignes téléphoniques est de 1.286, soit 4 lignes pour 100 habitants. Le territoire n'est connecté à l'ADSL que depuis la tentative de l'Etat de relier toutes les communes de l'Algérie au réseau Internet ADSL et après les demandes formulées par la société civile et le projet IMDR auprès d'Algérie Telecom.

### **Problématique et justification de l'initiative IMDR :**

En plus des problèmes cités ci-dessus, le territoire de Hachem trouve aussi un manque de structures de production et de commercialisation avec aussi un faible tissu associatif, une faible participation des habitants dans les décisions sur les plans de développement agricole, un manque de cohésion sociale et un niveau technique aussi très faible chez les agriculteurs.

Tout cela provoque l'existence de conditions très difficiles pour améliorer et diversifier les productions, ainsi qu'un manque de développement socio-économique du territoire.

Les enjeux auxquels est confronté le territoire de Hachem, sont synthétisés dans le schéma suivant :



Source : « Stratégie d'action ». CERAI 2006

Le projet IMDR était né de la nécessité d'une intervention pour sauver le territoire de Hachem et le remettre sur les rails du développement, surtout après n'avoir enregistré aucune création d'entreprises dans le cadre des différents dispositifs étatiques d'aide aux jeunes algériens avant 2007.

### **Les origines et les principes de la démarche LEADER :**

Le LEADER, en tant que démarche, permet la population rurale de prendre conscience de ses capacités et de ses possibles actions pour prendre en main son futur. Plus précisément, le LEADER s'appuie sur une base de critères qui ont servi de repères à l'intervention de

l'ONG CERAI sur le territoire de Hachem. Tels qu'ils sont présentés par la commission européenne dans son kit pédagogique, les grandes lignes de la démarche LEADER sont synthétisées comme suit :

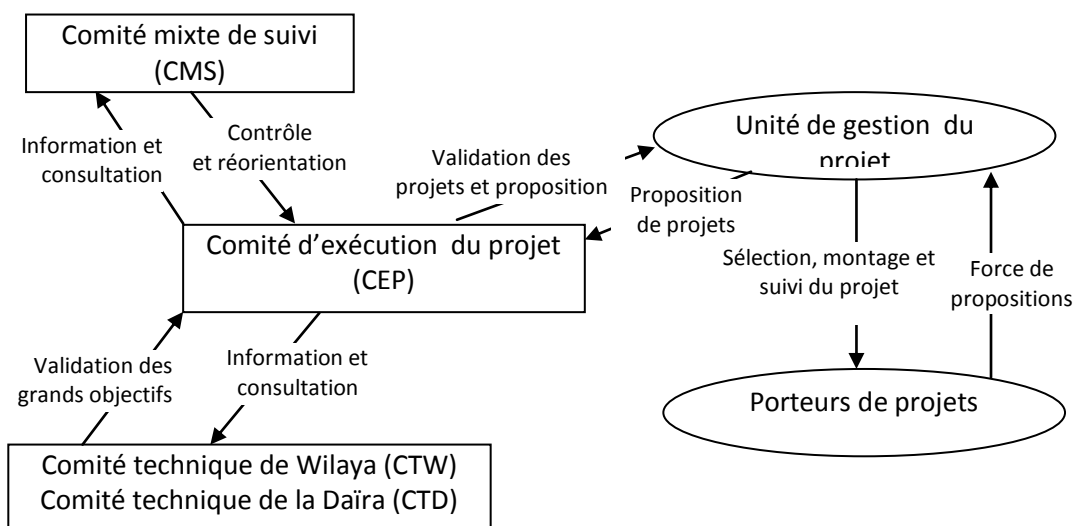
- *L'approche territoriale*  
L'approche territoriale, c'est le fait d'intervenir sur un territoire considéré comme une entité socio-économique, munie d'une certaine homogénéité, caractérisée par une cohésion sociale interne, une histoire et des traditions communes, un sentiment d'identité partagé ; il s'agit donc de considérer le territoire comme un ensemble de possibilités, comme un moteur de mise en œuvre de projets.
- *L'approche ascendante*  
Elle vise à encourager la prise de décision participative au niveau local pour faire naître une réelle politique de développement. On recherche l'implication des acteurs locaux (contrairement aux approches descendantes *Up-Bottom*), en se basant sur les attentes, les idées, les projets et les initiatives des populations locales.
- *L'approche partenariale et le GAL*  
Le GAL (Groupe d'Action Locale) est constitué d'acteurs publics et privés, qui se réunissent pour identifier une stratégie commune et la planification du développement de leur territoire. Le GAL est le point stratégique de la démarche : il est doté d'une équipe technique, d'un pouvoir de décision et d'un budget. Il représente un nouveau mode d'organisation.
- *L'innovation*  
Le LEADER insiste sur le caractère innovant des actions : nouvelles formes de valorisation des ressources locales, nouvelles réponses aux faiblesses et aux problèmes des zones rurales ou encore de la création d'un nouveau produit, d'un nouveau procédé, d'une nouvelle forme d'organisation,... etc.
- *Approche intégrée*  
Dans la démarche LEADER, les actions et les projets sont coordonnés dans un ensemble cohérent. L'intégration concerne aussi les différents secteurs et acteurs présents dans le territoire.
- *La mise en réseau et la coopération entre territoires*  
Faciliter la coordination entre tous les acteurs par le biais de la transparence de l'information, l'échange, la diffusion et le transfert des innovations. Cette approche permet au projet de pouvoir bénéficier d'un savoir important et sur lequel il s'appuie énormément.
- *Le financement et la gestion de proximité*  
C'est l'autonomie relative du GAL dans la prise des décisions en matière de financement et de gestion. Au niveau du projet IMDR, la question financière et surtout l'autonomie ne sont pas des plus évidentes dans l'application de l'IMDR. Elle posait des contraintes importantes et des difficultés de relations avec les autorités locales.

## Mécanisme de mise en œuvre du projet IMDR

Le projet IMDR a permis d'instaurer un mécanisme organisationnel par la création de plusieurs organes (Rebel, 2008) :

- **Le Comité Mixte de Suivi (CMS)** a été créé à l'échelle nationale ; il se réunissait théoriquement tous les deux mois à Alger et mettait en présence l'ensemble des acteurs étatiques (algériens et espagnols). Son rôle était de reprendre et de valider les grandes décisions du projet.
- **Les Comités techniques de Wilaya et de Daïra (CTW & CTD)** sont des organismes préexistants représentant l'ensemble des directions sectorielles de la Wilaya. Ils sont consultés habituellement dans le cadre de projets globaux qui sont appliqués sur le territoire. Leur collaboration avec le projet IMDR a été restreinte au démarrage du projet.
- **Le Comité d'Exécution du Projet (CEP)** était organisé à l'échelle de la wilaya. Il était composé de représentants des institutions et de la société civile présente sur le territoire. Il s'agissait d'un comité de pilotage. Son rôle était avant tout décisionnel, il validait et/ou proposait des modifications concernant les projets présentés par l'UGP.
- **La Direction des Services Agricoles (DSA)**, était le partenaire officiel local dans le projet IMDR
- **L'Unité de Gestion du Projet (UGP)** était formée par des techniciens qualifiés dirigés par un coordinateur expatrié. C'était un organe d'application directe du programme sur le terrain. Parmi ses activités : collecte d'information, accompagnement et suivi des bénéficiaires, formulation et présentation des projets au CEP, etc.
- **Les porteurs de projets** de Hachem pouvaient être de plusieurs natures : des associations, des collectifs d'entrepreneurs, des individus demandeurs d'emploi, etc. Ils étaient en relation directe avec l'UGP qui les accompagnait.

### Mécanisme organisationnel du projet IMDR



Source : Rebel G. (2008), « L'émergence des processus de territorialisation en Algérie ». Etude CERAI.

## IMDR, en activité

Le projet IMDR englobait plusieurs actions de nature différente. Les principales actions mises en œuvre par le projet sont présentées ci-dessous :

- *Aide aux projets*

C'était la principale activité d'investissement qui consistait à financer les projets proposés par la population locale tout en respectant la démarche participative. Cette activité a attiré l'attention des différentes parties prenantes du projet IMDR. Il était prévu de participer à la réalisation de 80 projets. Finalement, 54 seulement ont été réalisés (Ledet, 2010). On distingue des projets collectifs, des projets individuels et des projets communautaires :

### Listing des activités physiques réalisés dans le cadre du projets IMDR

<b>PROJET COLLECTIFS</b>	<b>PROJETS</b>	<b>PROJET INDIVIDUELS</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 projet de coopérative de couscous traditionnel (10 membres et 8 employés)</li><li>- 2 projets de Gestion des ressources d'eau (deux mares : 15 usagers directs)</li><li>- 1 projet de Cyber centre pour une association des jeunes (10 membres)</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 projet de Confiserie d'olive</li><li>- 1 projet des plantes aromatiques et médicinales</li><li>- 1 projet de machinismes agricoles (feronnerie)</li><li>- 1 projet de machinismes agricoles (vulcanisation)</li><li>- 2 projets d'aliment de bétail</li><li>- 8 projets pour développement de la cuniculture</li><li>- 24 projets de développement de l'apiculture</li><li>- 1 projet de vulgarisation de la culture de Pistachier</li><li>- 6 projets de vulgarisation de l'arboriculture rustique</li><li>- 1 projet de l'irrigation localisé Goutte à goutte</li><li>- 1 projet de création d'un Salon de coiffure</li></ul>
<b>PROJET COMMUNAUTAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1 projet de Gestion de déchets (4 localités)</li><li>- 1 projet de Revalorisation de la forêt de Nesmoth</li><li>- 1 projet de renforcement du camp de jeunes de Nesmoth.</li></ul>		

Source : Ledet J. (2010), « Rapport final du projet IMDR ». Document CERAI

- *Dynamisation socioculturelle*

Il s'agissait d'une activité importante du projet IMDR, qui s'est concrétisée en de multiples actions, tant physiques (dotations en matériels pour les associations et pour les salles polyvalentes) qu'événementielles. Le grand succès de cette activité a consisté en la création d'une association féminine locale, dynamique et active, qui se consacre à des sujets touchant la Femme Rurale du territoire. La mise en œuvre d'un cycle de formations et les interventions de spécialistes sur des sujets qui touchent la vie associative a permis aux associations locales de progresser sensiblement.

- *Renforcement de l'identité territoriale*

Sur le thème du renforcement de l'identité territoriale, les actions physiques d'IMDR ont consisté en la mise en place de panneaux de signalisation à l'entrée du territoire et des panneaux d'affichage dans chaque douar, également en l'édition de posters, d'un guide du patrimoine de la daïra et d'un documentaire vidéo. D'autres actions à caractère plus événementiel ont eu lieu comme des concours de photos, concours de dessins, ...

- *Formations techniques et sensibilisation*

Une des actions de formation a consisté en la création d'une classe d'alphabétisation pour les femmes rurales d'un douar isolé. Par ailleurs, des partenariats avec des organismes spécialisés algériens (INSID, INRA, ITAF, CFPME, CFPA, Université....) ont été initiés ; ces organismes ont été impliqués dans certaines actions de formations techniques et dans l'organisation de sessions de sensibilisation notamment sur les compétences de la vie courante, les déchets ménagers et autres au profit de la population cible selon le besoin constaté.

- *Etudes techniques*

CERAI, conformément à ses engagements, a largement contribué à cette activité par la mise à disposition d'experts qui ont réalisé ces études (Etudes de diagnostic, études de marché, plan de développement local, et diverses enquêtes de terrain). Ces études pourront être des références pour de futures initiatives.

## Résultats du projet IMDR

Depuis le démarrage du projet IMDR, c'est l'équivalent de 120 rencontres avec la population locale, sous forme de visites d'écoute et autres, qui ont été organisées. Plus de 281 entrepreneurs potentiels ont bénéficié de formations techniques selon leurs besoins. Grâce à la collaboration avec l'association féminine de Hachem, des séances de sensibilisation et de formation ont pu toucher un nombre considérable de femmes comme le montre le tableau suivant :

### Principaux résultats du projet IMDR

<b>PRINCIPALES ACTIONS</b>	<b>BENEFICIAIRES DIRECTES</b>
Projets d'aide (50 projets d'aide)	93 ménages
Rencontres avec la population locale	120 rencontres
Formations techniques (élevage apicole, irrigation, coopérativisme,...)	281 Entrepreneurs potentiels
Formation/Sensibilisation en compétences de la vie courante (11 thèmes)	3016 femmes
Formations pour les femmes (macramé, tapis, rideaux, pâtisserie, ...)	156 femmes
Classe d'alphabétisation pour les femmes du douar <i>Elmalah</i>	23 élèves
Sessions de formations associatives (Gestion cycle de projet, droit associatif, genre, communication associative, environnement et territoire)	82 participants (Membres de 5 associations différentes)
Renforcement des salles polyvalentes	3 salles équipées
Formation de groupes d'action locale (GAL)	133 personnes
Formation d'une équipe locale d'animation	09 agents de développement

Source : Ledet J. (2010), « Rapport final du projet IMDR ». Document CERAI

## Evaluation du projet:

Les critères d'évaluation<sup>3</sup> sont une série de points critiques qu'il est nécessaire d'analyser afin de pouvoir émettre un jugement sur l'intervention

<sup>3</sup> Critères issus du « Manuel de Gestion d'Evaluations de la Coopération Espagnole »

### Critères d'évaluation



Source : BAYONA VIANA V. (2010), «Rapport final d'évaluation» - Document CERAI

- *Pertinence* :

Grâce au diagnostic mené par CERAI, le projet a évolué pour passer d'une première conception de l'IMDR qui se basait à l'origine sur un soutien au secteur caprin, à un projet finalement bien plus intégral avec une méthodologie adaptée au contexte local. La phase de diagnostic a été réalisée conjointement avec la participation de l'ONG CERAI et le partenaire officiel algérien. Le projet a réellement commencé sur le terrain avec les visites d'écoute menées par l'UGP dans le but de comprendre la réalité locale, de sélectionner les douars « pertinents », de déterminer les besoins, les problèmes et les idées de projet de la population locale. En revanche, le projet a enregistré un rythme d'exécution jugé trop lent en relation avec la phase de diagnostic qui s'est étalée sur les deux premières années ; cette lenteur au démarrage a failli faire perdre la confiance de la population et des autorités locales qui attendaient que des actions concrètes soient réalisées rapidement.

- *Efficience* :

Beaucoup d'acteurs ont été impliqués, mais il n'existait aucun règlement définissant les rôles et responsabilités de chacun : CMS, CEP, DSA, Subdivision Agricole de Hachem, AECID, MADR, CERAI. Par conséquent, le CEP a souvent hésité entre son rôle d'organe exécutif et celui d'organe de contrôle ; la DSA s'est également consacrée à ce rôle de contrôle. Tant et si bien que l'équipe d'exécution s'est retrouvée à la fois agent d'exécution, force de propositions, et finalement seule responsable, acteur du CEP (mais sans droit de vote) et du CMS. L'absence de règlement écrit a entraîné des situations ambiguës et lourdes de conséquences.

- *Efficacité* :

Les difficultés rencontrées par l'IMDR ont dépassé largement le domaine de l'exécution proprement dite du projet; en témoignent les continuels retards dans la réception des fonds ou l'absence de la contribution promise par le MADR

- *Impact :*

Pour mesurer le plus objectivement possible l'impact du projet, il aurait été préférable de choisir des indicateurs pertinents, suite à l'étape de diagnostic, permettant de comparer ce qui était initialement prévu avec ce qui a finalement été fait. Malgré tout, on peut cependant citer quelques résultats atteints grâce au projet IMDR (LEDET, 2010) :

- Renforcement du tissu associatif local ;
- Un territoire identifié et mieux connu (panneaux, guide, posters, organisations de sorties, « label », ... ) ;
- Des savoirs faire mis en valeur (Produits de Hachem : couscous, olives, miel,...)
- Adaptation d'une nouvelle méthodologie d'aide:
  - o Accueil du porteur de projet
  - o Définition d'un projet en fonction des motivations des porteurs de projets
  - o Définition des formations en fonction des besoins des porteurs de projets
  - o Accompagnement pas seulement administratif
- Mise en réseau de producteurs : (Ex : Producteurs de miel, producteurs de lapins) ;
- Une association féminine particulièrement renforcée et active ;
- Implication des services de l'Etat au cas par cas : CFP, ITEL, ITAF, CAM, INSID, ...ce qui est favorable à l'instauration d'un climat de confiance avec la population ;
- CERAI a servi d'exemple pour d'autres ONG qui souhaitent travailler dans le développement rural en Algérie pour d'autres expériences dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

- *Cohérence :*

L'approche intégrale du projet a permis à l'UGP de collaborer avec les différentes institutions algériennes qui travaillent dans la zone. Des collaborations ont été enregistrées permettant de mener à bien certaines activités de l'IMDR en matière de formation notamment.

- *Participation :*

Grace à son écoute et sa volonté, l'UGP a pu tisser des liens de confiance avec certaines parties prenantes dans le projet. Les associations sont le meilleur exemple de la participation effective dans la mise en œuvre des actions du projet IMDR.

- *Durabilité*

La durabilité de l'IMDR ne peut se mesurer qu'en relation avec les initiatives soutenues et les processus mis en marche, vu que les institutions algériennes ont montré un faible intérêt au fait de multiplier ou de profiter des bonnes pratiques de l'IMDR (Bayona Viana, 2010). Quant à la durabilité des organes créés par le projet ont été arrêtées de leurs fonctions après la clôture du projet IMDR.

En revanche, le projet a permis l'émergence de partenaires associatifs renforcés, animés par la volonté d'agir dans le territoire pour des futures actions de développement.



## Conclusion :

Le transfert d'un modèle de développement comme le LEADER n'aurait pas dû être limité sur une période limitée de trois ou quatre ans. La réussite de toute expérience transposée demande la mobilisation de toutes les parties prenantes et la continuation des actions sur une période suffisamment longue. Ceci étant, l'expérience d'IMDR à Hachem a eu un impact globalement très encourageant sur l'éveil et le renforcement des principaux acteurs de développement.

D'autres projets de coopération Nord/Sud (ONG1, ONG2, projets du PNUD,...etc.) participent à l'émergence des associations, des institutions, des modèles de développement dans les pays du Sud, tout en cultivant un milieu favorable pour le développement d'une économie sociale et solidaire.

Cette coopération apporte une réponse au principal problème du développement dans les pays du Sud par la mise en œuvre d'un mécanisme de gouvernance locale qui mise sur l'économie sociale plutôt que sur l'économie libérale. Sans doute, l'Algérie est le meilleur exemple du Sud criant de mal-développement économique, alors même que le pays possède de fortes capacités financières. Les expériences de coopération Nord/Sud montrent que ce n'est pas la pauvreté qui explique le sous-développement du Sud, mais bien le manque d'organisation, de coordination et de mobilisation des acteurs locaux y compris la société civile.

## Bibliographie :

- BAYONA VIANA V.** (2010), "*Rapport final d'évaluation*" - Document CERAI
- BENDJEFFAL B.** (2006), "*Diagnostic territorial*". Document CERAI.
- BENDJEFFAL B.** (2009), "*Daïra d'El Hachem, diagnostic territorial*". Document CERAI.
- BESSAOUD O.** (2006), "*La stratégie de développement rural en Algérie*". Options Méditerranéennes, série A, N° 71, p. 79-89
- BOUCHETATA T.** (2006), "*Analyse des agro-systèmes en zone tellienne et conception d'une base de données. Mascara - Algérie*". Thèse requise pour l'obtention du titre Master of science.
- CARROLL T.** (1992), "*Intermediary NGOs: The supporting link in grassroots development*", Kumarian Press, West Hartford.
- CERAI** (2006), "*Stratégies d'activation*". Document CERAI
- CERAI** (2008), "*Priorités et stratégies d'activation de l'exécution de l'activité d'aide aux projets*". 2ème édition. Document CERAI
- CERAI** (2010), "*Plan de Développement Local : propositions de l'UGP pour la daïra de Hachem*". Document CERAI
- CHARLIER C.** (2001), "*LEADER, d'une Initiative à une Méthode*". Commission européenne
- DEROCHE H.** (2004), "*les composantes de l'économie sociale*" Cahiers du larepps No 04-33
- DPAT** (2005), "*Tableau de bord de la wilaya de Mascara*". Rapport de la Direction de planification et d'aménagement du territoire.
- FAVREAU L.** (2000), "*Économie sociale, coopération internationale et développement des sociétés du Sud*". Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Série Recherches n°.20, Université du Québec en Outaouais, 39 p.
- FAVREAU L.** (2005), "*Qu'est-ce que l'économie sociale? Synthèse introductive*". Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, série recherche R-35, 30 p.
- FOWLER A.** (2000), "*Civil Society, NGOs and Social Development: Changing the Rules of the Game*", Geneva Occasional Paper, no. 1, United Nations Research Institute for Social Development.
- FOWLER A.** (2002), dans **OLGA N.** (2006), "*Les ONG de coopération internationale, l'économie sociale et économie solidaire deux approches connues, une nouvelle application*".

- FRANCESCO M. & SIEGFRIE S.** (1990), *"travailler avec les ong: activités opérationnelles de développement du système des nations unies avec les organisations non gouvernementales et les gouvernements à la base et au niveau national"*.
- HANS H. & MAGNUS J.** (1994), *"Ground level development"* NGOs, co-operatives and local organizations in the Third World Lund University Press.
- HOLMEN H. et JIRSTROM M.** (1994), *"Ground level developement: NGOs, co-operatives and local organisation in the third wold"*. Book ISBN 9179662951.
- KORTEN D.** (1990), *"Getting to the 21st Century: Voluntary Action and the Global Agenda"*. West Hartford, CT: Kumarian Press, p. 118.
- LAVILLE J.** (1994), *"Collectifs et coopératives de travail en Europe - Éléments pour un bilan 1970-1990"*, CRIDA-LSCI, CNRS, Paris.
- LAVILLE J.L. et Chaniel P.** (2001), *"L'économie sociale et solidaire : le modèle français"*, p. 14-15.
- LAWRENCE T. PHILLIPS N.** (2004), *"From Moby Dick to Free Willy: Macro-Cultural Discourse and Institutional Entrepreneurship in Emerging Institutional Fields"*, Organization Volume 11(5).
- LEDET J.** (2010), *"Rapport final du projet IMDR"*. Document CERAI
- LEVESQUE B. & MENDELL M.** (2005), *"L'économie sociale : diversité des définitions et des constructions théoriques"*. Revue interventions économiques N°32
- LEVESQUE B. & NINACS** (1997), *"Recherche sociographique : gouvernance locale et économie sociale"* Revue XLIV, 2, 2003.
- LEVESQUE B. et MENDELL M.** (1999), *"L'économie sociale au Québec: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche"*.
- MURIEL K. & al.** (2004), *"Définir l'économie sociale au Québec : l'apport de Desroche, Vienney, Defourny et Laville"* No 04-33 des cahiers du larepps
- OLGA N.** (2006), *"Les relations de partenariat Nord-Sud: du paradoxe au compromis"*. Thèse de doctorat, Université du Quebec à Montréal, p. 470.
- REBEL G.** (2008), « *L'émergence des processus de territorialisation en Algérie* ». Document CERAI.
- SALAMON & ANHEIER** (1992), *"In Search of the Nonprofit Sector II: The Problem of Classification."* Voluntas 3.
- SMILLIE L.** (1995), *"The Alms Bazaar. Altruism under fire – non profit organizations and international development"*. Ottawa, International Development Research Centre.
- THIEUX L.** (2010), *"Rapport sur le Mouvement Associatif et la Femme dans le Milieu Rural en Algérie"*. Document CERAI
- VAKIL A.** (1997). *"Confronting the classification problem: Toward a taxonomy of NGOs"*, World Development, vol. 25, no 12, pp. 2057-2070.
- VIENNEY C.** (1982), *"socio-économie des organisations coopératives"*, Tome II. Paris Edition coopération d'Information.
- WOOD D. & GRAY B.** (1991), *"Toward a comprehensive theory of collaboration"*. Journal of applied behavioral science, 27 (2), 139-162.